

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES  
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU  
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **DG Comptabilité**

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse : Bld Frankignoul

N° : 3

Boîte : C22

Code postal : 4020

Commune : Liège-4020

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège

Adresse Internet : [www.dgcompta.eu](http://www.dgcompta.eu)

Adresse e-mail : [info@dgcompta.eu](mailto:info@dgcompta.eu)

Numéro d'entreprise

0731.847.479

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

05-08-2019

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en  approuvés par l'assemblée générale du

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

au

l'exercice précédent des comptes annuels du

au

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 7, M-app 9, M-app 10, M-app 11, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**GOUSENBOURGER Donovan**

Expert-Comptable - Fiscaliste  
Boulevard Frankignoul 3 C22  
4020 Liège-4020  
BELGIQUE

**BEAUME Philippe**

Expert-Comptable - Fiscaliste  
Rue Pasteur 45  
4430 Ans  
BELGIQUE

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(\* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>5.671</u></b>	<b><u>16.101</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.1.1	21	<b>1.112</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.1.2	22/27	<b>4.559</b>	<b>16.101</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	3.397	16.101
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	1.162	
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.1.3	28		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>24.438</u></b>	<b><u>15.011</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>8.962</b>	<b>5.077</b>
Créances commerciales		40	8.347	5.077
Autres créances		41	615	
<b>Placements de trésorerie</b>		50/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>15.251</b>	<b>8.894</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1	<b>225</b>	<b>1.040</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>30.109</b>	<b>31.112</b>

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>					
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
<b>Apport</b>					
	Disponible		10/15	<u>13.863</u>	<u>11.934</u>
	Indisponible		10/11	<b>3.000</b>	<b>3.000</b>
<b>Plus-values de réévaluation</b>					
<b>Réserves</b>					
	Réserves indisponibles		110		
	Réserves statutairement indisponibles		111	3.000	3.000
	Acquisition d'actions propres		12		
	Soutien financier		13		
	Autres		130/1		
	Réserves immunisées		1311		
	Réserves disponibles		1312		
			1313		
			1319		
			132		
			133		
	<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>10.863</b>	<b>8.934</b>
<b>Subsides en capital</b>					
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>					
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>					
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
	Pensions et obligations similaires		15		
	Charges fiscales		19		
	Grosses réparations et gros entretien		16		
	Obligations environnementales		160/5		
	Autres risques et charges		160		
<b>Impôts différés</b>					
			161		
			162		
			163		
			164/5		
			168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<b>16.246</b>	<b>19.178</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>		17		<b>8.485</b>
Dettes financières		170/4		8.485
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		8.485
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>		42/48	<b>16.246</b>	<b>10.693</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.881	3.197
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	3.165	3.921
Fournisseurs		440/4	3.165	3.921
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	1.300	3.060
Impôts		450/3	1.300	3.060
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	9.900	515
<b>Comptes de régularisation</b>		492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>30.109</b>	<b>31.112</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute	(+)/(-)	9900	20.461	16.898
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.733	2.848
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	1.645	1.140
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		594
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)/(-)	9901	<b>17.083</b>	<b>12.316</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>5</b>	
Produits financiers récurrents		75	5	
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>915</b>	<b>1.692</b>
Charges financières récurrentes		65	915	692
Charges financières non récurrentes		66B		1.000
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)/(-)	9903	<b>16.172</b>	<b>10.624</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)/(-)	67/77	<b>4.343</b>	<b>2.342</b>
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)/(-)	9904	<b>11.829</b>	<b>8.282</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)/(-)	9905	<b>11.829</b>	<b>8.282</b>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-) 9906	<b>20.763</b>	<b>11.934</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	11.829	8.282
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	8.934	3.652
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>	791/2		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-) (14)	<b>10.863</b>	<b>8.934</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>	694/7	<b>9.900</b>	<b>3.000</b>
Rémunération de l'apport	694	9.900	
Administrateurs ou gérants	695		3.000
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

**ANNEXE**

**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8059P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
	<b>1.390</b>	
8029	1.390	
8039		
(+)/(-) 8049		
8059	<b>1.390</b>	
	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8129P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
	<b>278</b>	
8079	278	
8089		
8099		
8109		
(+)/(-) 8119		
8129	<b>278</b>	
(21)	<b>1.112</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>19.381</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	4.529	
Cessions et désaffectations	8179	17.310	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199	<b>6.599</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
	8259P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
	8329P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>3.280</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	1.455	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	2.695	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329	<b>2.040</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(22/27)	<b>4.559</b>	

**IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXX	0

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

8365

Cessions et retraits

8375

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8385

Autres mutations

(+)/(-) 8386

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8395

**Plus-values au terme de l'exercice**

8455P

XXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actées

8415

Acquises de tiers

8425

Annulées

8435

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8445

**Plus-values au terme de l'exercice**

8455

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

8525P

XXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actées

8475

Reprises

8485

Acquises de tiers

8495

Annulées à la suite de cessions et retraits

8505

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8515

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

8525

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

8555P

XXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

(+)/(-) 8545

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

8555

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(28)

## RÈGLES D'ÉVALUATION

## RESUME DES REGLES D'EVALUATION

## I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations. En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit : Néant

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise : néant  
Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne : et influence positivement/négativement le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de 0.

Le compte de résultats a été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans

l'affirmative, ces résultats concernent : néant

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant : néant

Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants/Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants : néant

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire : néant

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise.

## II. Règles particulières

## Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

## Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit: néant

## Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill est/n'est pas supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit: néant

## Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit: néant

## Amortissements actés pendant l'exercice:

## Taux en %

## Principal Frais accessoires

Leasing Méthode Base Min. \_ Max. Min. \_ Max.

## 1. Frais d'établissement

L NR 100,00 100,00

## 2. Immobilisations

## incorporelles

## 3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux\*

## 4. Installations, machines et outillage\*

L NR 20,00 à 33,33

## 5. Matériel roulant\*

L NR 20,00 33,33

## 6. Matériel de bureau et mobilier\*

L NR 20,00 33,33

## 7. Autres immobilisations

## corporelles

L (linéaire)

D (dégressive)

A (autres)

NR (non réévaluée)

R (réévaluée)

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: 0EUR

\*Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

## Immobilisations financières:

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit: néant

## Stocks:

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo,

d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché

si elle est inférieure:

## 1. Approvisionnements

## 2. En cours de fabrication - produits finis

## 3. Marchandises

## 4. Immeubles destinés à la vente

## Fabrications :

-Le coût de revient des fabrications inclut/n'inclut pas les frais

-Le coût de revient des fabrications à plus d'un an inclut/n'inclut pas

des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les

financer.

## Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient/au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux.

## Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans

l'affirmative, ces dettes font/ne font pas l'objet d'un escompte porté à

l'actif.

## Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels : néant

Conventions de location-financement : néant

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 3:40 de l'arrêté royal du

29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et Associations), les

redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: 0.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS****AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS****DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES (RUBRIQUES 45 ET 178/9 DU PASSIF)****Dettes fiscales échues****Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale****DETTES GARANTIES PAR LES POUVOIRS PUBLICS BELGES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17  
ET 42/48 DU PASSIF)****MONTANT DES SUBSIDES EN CAPITALS OU EN INTÉRÊTS PAYÉS OU ALLOUÉS PAR DES POUVOIRS  
OU INSTITUTIONS PUBLICS**

Codes	Exercice
9072	<b>1.300</b>
9076	
9061	
9078	